COMITE DES FETES DE SAINT CERNIN DE LARCHE

Vide Grenier du 24 aout 2025

Bulletin unique pour tous types de participants

Tarif unique de l'emplacement (4 mètres linéaires) : 12 € l'emplacement

Soit : …….. emplacement(s) X……..€ = ……..€

Date limite d'inscription : 15 aout 2025

! Tables non fournies !

Réservation par mail et/ou téléphone :

Mail : comite.fetes.stcernin@gmail.com
Adeline : 06 88 79 55 44
Stéphanie : 06 88 45 75 08

Rappel : le comité des fêtes est le seul décideur de l'attribution des places

Réservation restauration

Barquette de frites + 2 saucisses ou merguez : 6 €

Frites saucisses X …… = ……. €
Frites merguezX …… = ……. €

Total = ……. €

Vente au déballage organisée par le comité des fêtes de Saint Cernin de Larche
Attestation sur l'honneur d'un participant à une vente au déballage

Je soussigné(e) : NOM……..PRENOM……
DATE ET LIEU DE NAISSANCE……..
DOMICILE……
TEL……MAIL……
PARTICULIER: N° CI ou Passeport / date et lieu de délivrance……
PROFESSIONNEL : N° registre commerce / date et lieu de délivrance……..
Déclare accepter les règles régissant cette manifestation (art. L.310-2 code du commerce et 321-7 code pénal)
Joindre obligatoirement une attestation de responsabilité civile (fournie par votre assureur)

Le :
Signature :

Important : le règlement intérieur est à signer et à retourner avec l'inscription

REGLEMENT INTERIEUR DU VIDE GRENIER DE SAINT CERNIN DE LARCHE

1. Le Vide Grenier de Saint Cernin de Larche est une manifestation organisée par le Comité des fêtes de Saint Cernin de Larche avec pour butd'animer le village, cette manifestation doit permettre :

    - Aux particuliers qui le souhaitent : de vendre, acheter, échanger des objets anciens dont ils n'ont plus l'utilitéet qu'ils possèdent de longue date, en toute propriété.
    - Aux brocanteurs professionnels autorisés par le Comité des fêtes defaire commerce dans leur métier.

2. Le Vide Grenier de Saint Cernin de Larche est ouvert aux particulierset aux professionnels qui en font lademande. L'exposant ne peut exiger un endroit précis ; toutefois, les organisateurs feront de leur mieux poursatisfaire leur demande d'emplacements.**Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidatureou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation et ceci, sans qu'ilpuisse lui être réclamé, ni explication, ni indemnisation.**

3. Emplacements (uniquement à l'extérieur), l'emplacement minimum est de 4 mètres linéaires d'étalage. Son coût unique est de 12 € pour 4 mètres linéaires.

La vente de boissons, de sandwiches et tout autre produit de restauration rapide consommable sur placeest réservée exclusivement aux organisateurs

4. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsable :

    - De la provenance ou de la qualité des objets exposés ou vendus
    - De la météo (aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de la part des exposants), sauf encas d'annulation complète de la manifestation de la part des organisateurs.

5. Il est interdit de déballer sans l'autorisation préalable des organisateurs. Les exposants s'engagent à installer leurstand en respectant le tracé et le numéro attribué par les organisateurs, de façon à limiter tout risque d'accident. Ilsdoivent assurer à leur marchandise les protections nécessaires contre le vol. Les organisateurs ne peuvent êtretenus pour responsables des vols commis dans l'enceinte de la manifestation, ni des dommages corporels oudégradations qui seraient causées au public, aux exposants, aux objets ou aux stands par des éléments naturels,incendie, ou toute autre cause fortuite liée à l'ordre public.

6. Les exposants sont accueillis de **7h00 à 8h30 maximum** et positionnés selon un plan établi par les organisateurs,sans dérogation possible.

7. La circulation, autre que les véhicules de sécurité et de secours est strictement interdite dans l'enceinte de lamanifestation dès l'ouverture du vide grenier, soit de 8h30 à 17h.

8. Par leur inscription, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs, et acceptent leprésent règlement. De même, les exposants déclarent s'en remettre au jugement des organisateurs en cas dedésaccord ou litige entre exposants. **Les emplacements ne sont ni conservés ni pré-réservés d'une année àl'autre. Aussi, les demandes seront satisfaites dès réception des inscriptions et selon les placesdisponibles restantes**.

J'ai lu et j'accepte ce règlement intérieur :

Date et Signature

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ☐ **REGLEMENT (Virement ou chèque libellé à l'ordre du Comité des fêtes de Saint Cernin de Larche)**
- ☐ **PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE ou DU PASSEPORT**
- ☐ **PHOTOCOPIE assurance responsabilité civile (fournie par votre assureur)**
- ☐ **CE DOCUMENT DATE ET SIGNE**

Toute demande de réservation non complète ne sera pas prise en compte.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	16806	09939	66144429541	66

IBAN ETRANGER FR76 1680 6099 3966 1444 2954 166 **BIC** AGRIFRPP868

Domiciliation

LARCHE (09923)

Tél : 0555850721

Nom et adresse du titulaire

COMITE DE FETES DE ST CERNIN DE LARCHE
11 RUE DU PRESBYTERE
MAIRIE

19600 ST CERNIN DE LARCHE

SERVICE TELEPHONE :
0 800 400 000 *

INTERNET :
www.ca-centrefrance.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France société coopérative à capital variable, agréée en qualité d'établissement de crédit.
Siège social est à CLERMONT-FERRAND - 1, avenue de la Libération,
63045 Clermont-Ferrand CEDEX 9 SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand - Code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 023 162 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 04 73 30 57 00 - Télécopie 04 73 30 57 41 - Télex 392 721 - Identifiant unique CITEO : FR234313_01EZOD

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	16806	09939	66144429541	66

IBAN ETRANGER FR76 1680 6099 3966 1444 2954 166 **BIC** AGRIFRPP868

Domiciliation

LARCHE (09923)

Tél : 0555850721

Nom et adresse du titulaire

COMITE DE FETES DE ST CERNIN DE LARCHE
11 RUE DU PRESBYTERE
MAIRIE

19600 ST CERNIN DE LARCHE

SERVICE TELEPHONE :
0 800 400 000 *

INTERNET :
www.ca-centrefrance.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France société coopérative à capital variable, agréée en qualité d'établissement de crédit.
Siège social est à CLERMONT-FERRAND - 1, avenue de la Libération,
63045 Clermont-Ferrand CEDEX 9 SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand - Code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 023 162 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
Téléphone 04 73 30 57 00 - Télécopie 04 73 30 57 41 - Télex 392 721 - Identifiant unique CITEO : FR234313_01EZOD

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

Réf : TPFI_GPAR_RIB-GPAR_RIB-E33_FDL-2023.03.16.14.58.41.52